

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 janvier 2024

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 45 + 10 Pouvoirs
suppléants : 3

Secrétaire de séance : M. D. BURRUS

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, MM. S. FATH, F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, Mme G. HUSER - Suppléante -, MM. D. MARMILLOT - Suppléant -, D. BURRUS, Mmes A. LEIPP, D. BONNIER - Suppléante -, M. H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mme A. CHABERT - Pouvoir à F. STAATH -, MM. G. REUTENAUER - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, H. DOEPPEN - Pouvoir à Mme E. BECK -, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à Mme C. MUNSCH -, Mme E. SCHLEWITZ - Pouvoir à Mme S. FISCHBACH -, MM. L. STEINMETZ - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT - Pouvoir à M. T. SPACH -, J.M. HOERTH, T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. R. LETSCHER, Mme C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

Délibération n°3D: Adoption de l'Avant-Projet Détaillé et du Plan de financement prévisionnel des travaux de réaménagement de la Route de Haguenau à Ingwiller

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

* d'ACCEPTER la désignation, par la Commune d'Ingwiller, de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre pour assurer, par convention de transfert de maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'ouvrage des travaux de compétence communale dans le cadre du réaménagement de la Route de Haguenau ;

* d'AUTORISER le Président à signer avec la Commune d'Ingwiller une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour ces travaux ;

* d'ADOPTER l'Avant-Projet Détaillé et le plan de financement prévisionnel de ces travaux :

DEPENSES HT	Travaux de compétence CCHLPP		Travaux de compétence Commune d'Ingwiller		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Travaux	835 000 €	87,2 %	215 000 €	84,6 %	1 050 000 €	86,7 %
Honoraire MO	35 000 €	3,7 %	16 000 €	6,3 %	51 000 €	4,2 %

Divers et imprévus – 10 % Travaux et MO	87 000 €	9,1 %	23 100 €	9,1 %	110 100 €	9,1 %
TOTAL	957 000 €	100 %	254 100 €	100 %	1 211 100 €	100 %
RECETTES	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Etat – DSIL 2024	382 800 €	40 %			382 800 €	31,6 %
Collectivité européenne d'Alsace (Fonds d'Attractivité d'Alsace)	301 440 €	31,5 %			301 440 €	24,9 %
Agence de l'Eau Rhin Meuse - Gestion intégrée des eaux pluviales (40 €/m ² x 11 300 m ² x 60 % = 271 200 €)	81 360 €	8,5 %	189 840 €	74,7 %	271 200 €	22,4 %
CCHLPP	191 400 €	20 %			191 400 €	15,8 %
Commune d'Ingwiller			64 260 €	25,3 %	64 260 €	5,3 %
TOTAL	957 000 €	100 %	254 100 €	100 %	1 211 100 €	100 %

* d'AUTORISER le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus :
 - une Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024
 - une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds d'Attractivité d'Alsace
 - une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre de la gestion intégrée des eaux pluviales
 - toutes autres aides qui pourraient être obtenues par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

D. BURRUS
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président